

|             | Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt     | $\boxtimes$ | Back-office - Options |
|-------------|--|-------------|-----------------------|
| $\boxtimes$ | Négociation - Dérivés sur actions et indices | $\boxtimes$ | Technologie           |
|             | Back-office - Contrats à terme               | $\boxtimes$ | Réglementation        |

CIRCULAIRE 006-15 Le 15 janvier 2015

# RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut Haussier Plus (HOU) Regroupement d'unités

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES <u>MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE</u> DE <u>COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »).</u> CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Horizons ETFs Management (Canada) Inc. ("Horizons Canada") va consolider les unités de FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut Haussier Plus ("HOU"). Le regroupement d'unités, sur un ratio de 1 pour 4, sera effectif à l'ouverture des marchés le vendredi 16 janvier 2015.

Les comptes détenant une position dans une série d'option régulière (HOU) doivent se référer aux pages 1-3 de cette circulaire.

Les comptes détenant une position dans une série d'option ajustée (HOU1) doivent se référer aux pages 3-4 de cette circulaire.

### FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut Haussier Plus (HOU):

Cette section décrit l'ajustement qui s'appliquera exclusivement aux séries d'options régulières HOU. Les comptes détenant une position dans une série d'option ajustée (HOU1) doivent se référer aux pages 3-4 de cette circulaire.

#### **CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 3(iii) des règles de CDCC, toutes les options sur HOU seront rajustées comme suit:

- > <u>Date Prevue d'entree en</u> 16 janvier 2015 VIGUEUR :
- ➤ SYMBOLES DES OPTIONS : HOU deviendra HOU2

Circulaire no : 006-2015 Page 2

NOMBRE DE CONTRATS : Inchangé

NOUVEAU LIVRABLE PAR
25 actions de FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut

**CONTRAT:** Haussier Plus (HOU)

> MULTIPLICATEUR: 25

LIMITES DE POSITIONS ET DE Les limites de position et de levée des séries existantes

**LEVEE:** demeureront à 250 000 contrats

Les limites de position et de levée des nouvelles séries seront

de 75 000 contrats

➤ <u>PRIX DE LEVEE</u>: Les prix de levée seront multipliés par quatre

➤ <u>Nouveau CUSIP</u>: 440447118

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées. Seules les transactions de clôture seront permises sur ces séries ajustées.

### La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options <u>ne seront pas modifiés automatiquement</u> pour refléter la consolidation et devront donc <u>être réenregistrés</u> dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

LES SERIES EXISTANTES DE LA CLASSE D'OPTIONS HOU SERONT TRANSFEREES A LA CLASSE D'OPTIONS HOU2 QUI CONSTITUE LE NOUVEAU LIVRABLE. LES SERIES EXISTANTES QUI N'ONT PAS D'INTERET EN COURS NE SERONT PAS RAJUSTEES.

| FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut Haussier Plus |                       |                        |  |  |
|---|-----------------------|------------------------|--|--|
| Symbole   | Prix de levée actuels | Nouveaux prix de levée |  |  |
| HOU2  | 2,00 \$               | 8,00 \$                |  |  |
| HOU2  | 2,50 \$               | 10,00 \$               |  |  |
| HOU2  | 3,00 \$               | 12,00 \$               |  |  |
| HOU2  | 4,00 \$               | 16,00 \$               |  |  |
| HOU2  | 5,00 \$               | 20,00 \$               |  |  |
| HOU2  | 6,00 \$               | 24,00 \$               |  |  |
| HOU2  | 7,00 \$               | 28,00 \$               |  |  |

### **Exemple Numérique**

Pour un compte détenant une position longue sur un put dont le prix de levée est de 4,00\$ et considérant que le prix de fermeture de HOU du 14 janvier 2015 est 2,25\$, la valeur intrinsèque de cette option avant l'ajustement serait :

Valeur Intrinsèque = 4,00\$ x 100 - 2,25\$ x 100 = 175\$

Après l'ajustement, la valeur intrinsèque de cette option serait:

Valeur Intrinsèque = Prix de Levée agrégé – Valeur au marché du livrable agrégé

Circulaire no: 006-2015 Page 3

= Nouveau prix de levée x Nouveau Multiplicateur – Nouveau prix au marché du sous-jacent x Nouveau livrable en actions

= 16,00\$ x 25 - 9,00\$ x 25 = 175\$

#### FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut Haussier Plus ajustés (HOU1):

Cette section décrit l'ajustement qui s'appliquera exclusivement aux séries d'options ajustées HOU1. Les comptes détenant une position dans une série d'option régulière (HOU) doivent se référer aux pages 1-3 de cette circulaire.

### CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées aux articles A-902 3(iii), A-902 5(iii) et A-902 5(iv) des règles de CDCC, toutes les options sur HOU2 seront rajustées comme suit:

> <u>Date prevue d'entree en</u> <u>VIGUEUR :</u> 16 janvier 2015

➤ SYMBOLES DES OPTIONS : HOU1 deviendra HOU3

➤ NOMBRE DE CONTRATS :

Inchangé

NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:

- 12 actions de FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut Haussier Plus (HOU1)
- Un montant en espèces équivalent à la valeur de 0,50 action de HOU basé sur le prix de fermeture post-ajustement du jeudi 15 janvier 2015

\*\*\* VEUILLEZ NOTER QUE LE MONTANT EN ESPÈCES ÉQUIVALENT À LA VALEUR DE LA PORTION D'ACTION ÉLIMINÉE (0,5 ACTION) SERA DÉTERMINÉ LE JEUDI 15 JANVIER 2015 ET NE CHANGERA PAS APRÈS CETTE DATE. \*\*\*

\*\*\* UNE CIRCULAIRE DE SUIVI CONTENANT LE MOMENT EN ESPÈCES SERA ÉMISE À OU PEU APRÈS LA DATE EFFECTIVE DE CET ÉVÉNEMENT CORPORATIF \*\*\*

> MULTIPLICATEUR: 12,5

➤ <u>Limites de Positions et de</u> Levee : Les limites de position et de levée des séries existantes

demeureront à 250 000 contrats

Les limites de position et de levée des nouvelles séries seront

de 75 000 contrats

> PRIX DE LEVEE : Les prix de levée seront multipliés par quatre

> NOUVEAU CUSIP: NOTACUSIP (montant en espèces inclus)

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées. Seules les transactions de clôture seront permises sur ces séries ajustées.

Circulaire no : 006-2015 Page 4

#### La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options <u>ne seront pas modifiés automatiquement</u> pour refléter la consolidation et devront donc <u>être réenregistrés</u> dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

LES SERIES EXISTANTES DE LA CLASSE D'OPTIONS HOU2 SERONT TRANSFEREES A LA CLASSE D'OPTIONS HOU3 QUI CONSTITUE LE NOUVEAU LIVRABLE. LES SERIES EXISTANTES QUI N'ONT PAS D'INTERET EN COURS NE SERONT PAS RAJUSTEES.

| FNB Horizons BetaPro NYMEX Pétrole Brut Haussier Plus |                       |                        |  |  |
|---|-----------------------|------------------------|--|--|
| Symbole   | Prix de levée actuels | Nouveaux prix de levée |  |  |
| HOU3  | 6,00 \$               | 24,00 \$               |  |  |
| HOU3  | 8,00 \$               | 32,00 \$               |  |  |
| HOU3  | 10,00 \$              | 40,00 \$               |  |  |
| HOU3  | 12,00 \$              | 48,00 \$               |  |  |
| HOU3  | 14,00 \$              | 56,00 \$               |  |  |
| HOU3  | 16,00 \$              | 64,00 \$               |  |  |

## **Exemple Numérique**

Pour un compte détenant une position longue sur un put dont le prix de levée est de 12,00\$ et considérant que le prix de fermeture du HOU du 14 janvier 2015 est 2,25\$, la valeur intrinsèque de cette option avant l'ajustement serait :

Valeur Intrinsèque = 12,00\$ x 50 - 2,50\$ x 50 = 487,50\$

Après l'ajustement, le prix de fermeture ajusté de HOU serait 2,25\$ x 4 = 9,00\$. Par conséquent, le montant en espèces équivalent à la valeur de 0,5 action serait 9,00\$ x 0,5 = 4,50\$. La valeur intrinsèque de cette option (après l'ajustement) serait:

Valeur Intrinsèque = Prix de Levée agrégé - Valeur au marché du livrable agrégé

où

Prix de Levée agrégé = Nouveau prix de levée x Nouveau Multiplicateur Valeur au marché du livrable agrégé = (Nouveau prix au marché du sous-jacent x Nouveau livrable en actions) + montant en espèces

Valeur Intrinsèque = 48,00\$ x 12,5 - ((9,00\$ x 12 actions) + 4,50\$) = 487,50\$

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Claude Cvr

Vice-président principal, Marchés financiers